

### Les nouveautés de Rés'OGM Info

Prochainement : la sortie du DVD « **Cultivons la terre** », propositions pour une agriculture durable, innovante et sans OGM. le film de Rés'OGM Info réalisé par Honorine Périno, avec le financement du Conseil Régional Rhône-Alpes et de la Fondation Nature et Découvertes.  
Commandez dès maintenant vos DVD !

**L'impact environnemental des plantes Bt**, Lilian Ceballos et Rés'OGM Info, mars 2008. (version résumé grand public). A retrouver sur le site [www.resogm.org](http://www.resogm.org)

### A voir et à lire

#### A la télévision :

ARTE va diffuser le **mardi 11 mars** un film documentaire choc : "**le monde selon Monsanto**" de Marie-Monique Robin, qui a déjà réalisé "les pirates du vivant" (2005) et d'autres films enquêtes comme "Argentine, le soja de la faim", et d'autres sur d'autres sujets que les OGM.

#### A la médiathèque de Rés'OGM Info

Le DVD « gagnant sur tous les plans avec un sol vivant », BASE, un DVD sur le non labour d'1h43.

[http://www.dailymotion.com/video/x4loiz\\_gagnant-sur-tous-les-plans-avec-un\\_politics](http://www.dailymotion.com/video/x4loiz_gagnant-sur-tous-les-plans-avec-un_politics)

#### Soirées-débats organisés par les magasins Botanic, en Rhône-Alpes :

- Jean-Marie PELT, Jean-Marie PELT, " La Solidarité dans la nature et la société ", le jeudi 20 mars à 20h00, au magasin Botanic de Villeurbanne (69)

- Henri CLEMENT, "*L'abeille sentinelle de l'environnement : pourquoi faut-il sauver les abeilles ?*" Le vendredi 4 avril à 20h00. au Botanic Gaillard (74)

- Eric PETIOT, paysagiste et élagueur dans le pays de Gex, le mardi 22 avril 2008 à 20h00, sur le thème "Le soin des plantes, par les plantes". au magasin Botanic de Villeurbanne (69)

- Thierry THOUVENOT, spécialiste de l'empreinte écologique et ancien chargé de mission WWF, le mardi 13 mai 2008 à 20h00, sur le thème de "L'empreinte écologique". au magasin Botanic de Villeurbanne (69)

- Gilles-Eric SERALINI, professeur des universités et chercheur en biologie moléculaire, le jeudi 12 juin 2008 à 20h00, sur le thème "Les polluants chimiques, pesticides et OGM : les effets sur la santé". au magasin Botanic de Villeurbanne (69)

### **Agriculture : une étude confidentielle sème l'embarras chez les partisans des OGM**

Alors que le maïs transgénique Monsanto 810 continue de faire l'objet d'une vive polémique, une étude confidentielle de l'Office national interprofessionnel des grandes cultures (ONIGC), habituellement pro-OGM s'avère embarrassante pour les partisans des organismes génétiquement modifiés.

Cette enquête révèle en effet que le maïs français coûte 22 euros de plus par tonne que le maïs brésilien génétiquement modifié avec le procédé Monsanto 810, et 53 € de plus par tonne que le maïs argentin modifié avec d'autres procédés génétiques, dont l'Herculex. Cela signifie que l'ouverture de nos frontières à ce type de produits entraînerait pour les producteurs de maïs français une baisse de leur chiffre d'affaires de 220 à 530 € par hectare.

Source : Capital.fr

### **OGM, la clause de sauvegarde est définitivement activée**

19/02/2008 16:53 (Par Pierre MELQUIOT)

<http://www.actualites-news-environnement.com/14758-OGM-clause-sauvegarde-activee.html>

OGM, la clause de sauvegarde est définitivement activée. Le Ministre de l'Agriculture a définitivement interdit la mise en culture du maïs OGM MON 810 en France par un arrêté du 13 février 2008, paru ce 19 février 2008 au Journal officiel (JO).

Le Ministre de l'Agriculture a définitivement interdit la mise en culture du maïs OGM MON 810 en France, la clause de sauvegarde ayant été définitivement activée.

Par arrêté du 13 février 2008, paru ce 19 février 2008 au Journal officiel (JO), le Ministre de l'Agriculture a définitivement interdit la mise en culture du maïs OGM MON 810 en France, jusqu'à ce que la Commission européenne se prononce sur le renouvellement de l'autorisation de ce maïs OGM. Réaction de France Nature Environnement.

Lors d'un premier arrêté en date du 7 février 2008, le Ministre de l'Agriculture avait suspendu la mise en culture du maïs OGM MON 810 « aux fins de mise sur le marché ». Mais le risque que ce maïs OGM soit cultivé en France, par exemple, à des fins d'exportation demeurait. Désormais a suspension de toute mise en culture du maïs OGM MON 810 est acquise.

France Nature Environnement s'est dite satisfaite de cette décision « qui marque un tournant très important dans l'histoire du dossier OGM. Au delà de la mesure conservatoire qu'il comporte à l'endroit de l'événement MON 810 en particulier, cette décision démonte le principal argument des fabricants d'OGM : non, les OGM ne correspondent pas à une technique traditionnelle de sélection végétale mais présentent des risques bien spécifiques qui doivent faire l'objet d'un traitement spécifique ».

Pour la fédération France Nature Environnement, la signature de cet arrêté « démontre tout l'intérêt du processus du Grenelle de l'environnement que France Nature Environnement entend défendre plus que jamais. »

De plus, France Nature Environnement prévient qu'elle défendra la décision d'interdire la mise en culture du maïs OGM MON 810, y compris devant le Juge si celui-ci devait être saisi.

**La peine des 32 faucheurs de Villereau confirmée en appel**  
**(Publié le 26/02/2008 à : 14H 15 min)**

La Cour d'appel d'Orléans (Loiret) a confirmé ce mardi 26 février les condamnations de 32 faucheurs d'OGM, qui avaient détruit en août 2006 une parcelle de maïs transgénique. Dans cette affaire, 32 faucheurs avaient été interpellés après avoir détruit le 14 août 2006 des pieds de maïs transgéniques, à Villereau (Loiret), appartenant à la société Monsanto, qui s'est portée partie civile. Les prévenus avaient été condamnés en mai dernier par le Tribunal correctionnel d'Orléans à des peines de 2 à 4 mois de prison avec sursis et à des amendes de 1500 à 3000 euros.

Les juges d'appel, qui écartent toujours l'argument de l'état de nécessité, ont considéré « que dans un pays démocratique, d'autres expressions étaient possibles » sur la question polémique des organismes génétiquement modifiés, apprend-on de sources judiciaires. Le jugement du Tribunal correctionnel a donc été confirmé par la Cour d'appel.

En revanche, les juges d'appel n'ont pas suivi le Tribunal correctionnel qui avait privé les faucheurs de l'exercice de leurs droits civiques.

Concernant la question de l'ADN (certains des prévenus avaient refusé de se soumettre à des prélèvements ADN), la cour d'appel a en revanche transformé les peines de 2 mois de prison avec sursis, prononcées en première instance contre 16 des militants, en amende de 300 euros.

Source : Milfeuille Presse / TV Agri

**Pour 66% des agriculteurs les cultures OGM ne sont pas nécessaires**

[ 05/03/2008 13:29 ] Le résultat d'une consultation chez Terrena, première coopérative agricole française, a révélé mercredi que pour 66% des agriculteurs les cultures OGM ne sont pas nécessaires pour répondre au besoin croissant de produits agricoles.

Sur les 26.000 adhérents de Terrena, 3.100, soit 12%, ont répondu à un questionnaire distribué début janvier sur l'utilisation des OGM, des produits phytosanitaires ou encore des engrais chimiques.

Pour 54% d'entre eux, les OGM représentent un vrai danger pour la diversité des filières et des modes de production, 61% sont favorables au maintien du moratoire sur les OGM, "le temps que les recherches avancent", et seulement 20% sont prêts à semer des cultures OGM dans leur exploitation si la loi les y autorise.

Cette enquête a été commentée avec prudence par la coopérative qui a décidé cependant "de ne pas commercialiser de semences OGM en 2008 et 2009 même si la loi l'autorise", a précisé Olivier Chaillou, membre du bureau de Terrena.

Dans cette consultation les agriculteurs se révèlent prudents, car même si 69% demandent le maintien pour la nutrition animale d'une offre de soja non OGM, ils estiment que la recherche dans le domaine des OGM est nécessaire. "Les adhérents nous disent de rester prudents mais de rester actifs", a noté M. Chaillou et les dirigeants de Terrena ont annoncé le développement de leur pôle de recherches et développement avec notamment la création de veilles technologiques actives et de partenariats dans la recherche pour les nouvelles technologies.

"On ne peut pas continuer à produire comme on le faisait hier", a souligné Marcel Placet, vice-président de Terrena et le directeur général Alain Guillemin a souhaité l'orientation de la coopérative vers une "agriculture écologiquement intensive".

La Nouvelle République, Vendredi 07 mars 2008, Deux-Sèvres  
<<http://www.lanouvellerepublique.fr/dossiers/journal/index.php?dep=79>> /

### Des OGM dans du maïs bio

Du maïs OGM Mon-810 dans du maïs pop-corn bio. Telle est la mésaventure subie par Christian et Julien Veillat, agriculteurs bio à Villiers-en-Plaine. Leur étonnement est d'autant plus grand que la semence était certifiée sans OGM et que leur coopérative, la CORAB, est totalement engagée dans la filière bio. Hier après-midi à la ferme, son directeur, Jean-Louis Stenger, n'en revenait toujours pas : « On a instauré une procédure lourde, contraignante et transparente, gage de traçabilité et de sécurité. Aujourd'hui, on ne connaît pas l'explication et on craint pour la pérennité de notre débouché ». Même sentiment chez les Veillat, producteurs bio sur 120 ha de céréales et pour leurs volailles. « On perd 450 EUR à la tonne, soit un préjudice total de 1.800 EUR. Et surtout on est dans l'incertitude sur l'origine de la transmission et sur la répétition de l'aléa ». Jeudi, c'est une partie du collectif Vigilance OGM, opposé aux cultures OGM de plein air, qui s'est jointe aux exploitants et à la coopérative. « Que dire aux agriculteurs, qui doivent s'engager personnellement dans une certification sans OGM dans des contrats avec la Région ? », s'est interrogé Ludovic Renaudet, administrateur à Deux-Sèvres nature environnement. « C'est la preuve que la cohabitation des deux cultures, sans OGM et avec OGM, est impossible », a affirmé Margot Pillot, de Bio-Sèvre, association pour le développement de l'agriculture biologique dans le département. « L'Europe veut faire grimper le seuil de tolérance à 0,9 % pour la trace d'OGM dans le bio », a déploré Jean-Paul Gobin, porte-parole de la Confédération paysanne. Ont ajouté leurs voix des représentants des consommateurs (CLCV).

Tous se seraient bien passés de cette première intrusion sauvage d'OGM dans un champ des Deux-Sèvres. Une révélation faite cinq jours avant un documentaire décoiffant sur la société Monsanto, mardi 11 à 21 h sur Arte.

Daniel DARTIGUES

© \*Copyright La Nouvelle République \* \*Vendredi 07 mars 2008\*

### 39 nouveaux cas de contamination transgénique dans 23 pays

samedi 8 mars 2008

<http://bellaciao.org/fr/spip.php?article62758>

Le "Registre de Contamination Transgénique 2007", publié par Greenpeace et le groupe GeneWatch UK montre une augmentation de plus de 50 pour cent dans la contamination de transgéniques par rapport à 2006.

Le Registre de Contamination Transgénique a été créé dès 2005 pour surveiller la contamination accidentelle, provoquée ou engendrée illégalement par des organismes génétiquement modifiés dans les récoltes traditionnelles. Dans la dernière année, 39 nouveaux cas de contamination de plantations, survenus dans 23 pays sont apparus. Cette augmentation est 50 pour cent supérieur par rapport à 2006. La plupart des cas se rapporte aux cultures de riz et de maïs, mais aussi celle de soja, coton, papaye et poissons.

Entre autres données, se détache la détection de 11 cas de libération illégale de transgéniques en 2007. Selon le rapport, 4 de ces cas se rapportent à la vente illégale d'une variété transgénique du poisson-Zèbre.

Au Brésil et au Japon ont été répertoriés des cas de contamination des graines transgéniques du coton qui sont tombés des camions durant le transport.

Au total, ont été enregistrés 216 cas de contamination dans 57 pays depuis 1996, quand les plantations transgéniques ont commencé à être commercialisées.

Agence PULSAR-BRESIL, 06 mars 2008. <http://agenciapulsar.org/nota.php?id=12283>

Traduit par <http://amerikenlutte.free.fr>

**Coordonnées de Rés'OGM Info** : 8 quai Maréchal Joffre, 69002 Lyon, 04 78 42 95 37,  
resogminfo@free.fr, [www.resogm.org](http://www.resogm.org)